



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE AUTONOME
CENA



COMMUNIQUÉ DE LA CENA

N° 002/07012022

Dans le cadre de sa mission de supervision et de contrôle du processus électoral, une délégation de la CENA conduite par son Président, a effectué une visite de travail à la CEDA de Keur Massar le 06 janvier 2022 pour s'enquérir de l'état de la distribution des cartes d'électeurs dans le département de Keur Massar.

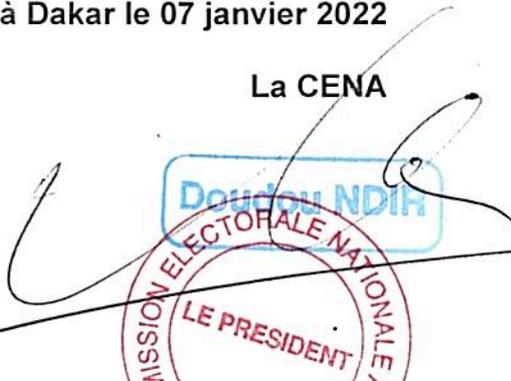
A l'issue de la séance de travail organisée au siège de la CEDA et de la visite rendue au Préfet du département, la délégation a constaté que les commissions instituées à cet effet fonctionnent normalement mais qu'il est nécessaire d'accélérer le rythme de retrait des cartes pour favoriser une meilleure participation des électeurs au scrutin du 23 janvier 2022.

A cette fin, la délégation exhorte tous les acteurs impliqués dans le processus à intensifier les moyens de communication et de sensibilisation à l'endroit des électeurs dont les cartes sont encore en souffrance dans les commissions de distribution.

Cette invite à l'endroit de l'électorat du nouveau département de Keur Massar qui a la particularité d'avoir fait l'objet d'une réédition complète des cartes d'électeurs de la localité s'adresse également à tous les citoyens électeurs, sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Dakar le 07 janvier 2022

La CENA



Doucou NDIR
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME
LE PRESIDENT